

Travaux publics et voirie » Voirie urbaine Percement, alignement, entretien des rues et places

Trottoirs • s.d.-1949

[Open in Bach](#)

Cote(s) 1 O 98

Présentation du contenu

Les affaires relatives à chaque voie publique ont été placées dans chaque dossier individuel, boîtes 1 O 39 à 1 O 95

Dates extrêmes

s.d.-1949

Statut juridique

Archives publiques

Descripteurs

Catégorie de documents : Archives publiques et privées

Thème : Travaux publics et voirie

Sujet : voie communale

Commune : Tours (Indre-et-Loire, France)

Sous-unités (36)

- Liste des soupiraux des caves ayant emprise sur la voie publique • Sans date
- Obligation de poser des gouttières sur les maisons longeant les rues à trottoirs • 1848
- Établissement de trottoirs dans les places de l'Archevêché, du Chardonnet et Saint-Venant, dans les rues des Ursulines, Nicolas-Simon, du Commerce, de la Chèvre, Sully, Saint-François-de-Paule, de la Préfecture, Sainte-Marthe, du Cygne et des Cordeliers, et dans les boulevards Béranger et Heurteloup • 1858
- Établissement de trottoirs dans les rues de l'Archevêché, Nicolas-Simon et des Ursulines (Arrêté préfectoral du 28 mai 1855) • 1859
- Établissement de trottoirs sur les boulevards Béranger et Heurteloup (Arrêté préfectoral du 1er juillet 1862)
- Établissement de trottoirs dans la rue du Gazomètre, la rue à ouvrir du quai à la rue du Grand-Marché et la rue Buffon • 1862

- Établissement de trottoirs dans les rues Sainte-Marthe, Saint-Pierre, du Cygne, des Cordeliers et de la Préfecture • 1862-1865
- Établissement de trottoirs sur la place Saint-Venant et dans la rue Néricault-Destouches (Arrêté préfectoral du 20 octobre 1862)
- Établissement de trottoirs dans les rues de Paris, des Marais, Saint-Michel, Grécourt, Saint-Lazare, d'Entraigues, de l'Alma et de la Dolve (Décret impérial du 30 juin 1866)
- Établissement de trottoirs dans les rues Chanoineau, Rabelais, des Trois-Écritoires, Sainte-Marthe, de la Préfecture, des Terrasses, des Cognées, du Gazomètre et des Minimes (Arrêté préfectoral du 30 juillet 1867)
- Établissement de trottoirs dans les rues Saint-François-de-Paule, des Cognées, Descartes, des Récollets et du Port-Feu-Hugon (Arrêté préfectoral du 24 juillet 1868) • 1867-1870
- Établissement de trottoirs dans les rues Saint-Pierre-des-Corps, de la Caserne, Saint-Libert, de la Bretonnerie, Colbert, Saint-Maurice, Fleury, du Petit-Pré, des Ursulines, Avisseau, de la Bonde, du Nouveau-Calvaire, de l'Hospitalité, Georget, de la Préfecture, et dans les places des Portes-de-Fer, aux Légumes et des Tanneurs (Arrêté préfectoral du 21 mars 1870) • 1869-1872
- Établissement de trottoirs dans les rues des Cordeliers, Racine, de la Galère, des Anges, du Boucassin, Montaigne, de la Bazoche, Georget, Blanche, d'Entraigues, Chaptal, de la Préfecture et des Oiseaux (Arrêté préfectoral du 20 mai 1871)
- Établissement de trottoirs place du Grand-Marché et rues Avisseau et des Minimes (Arrêté préfectoral du 28 février 1872)
- Établissement de trottoirs dans les rues de Saint-Pierre, Paul-Louis-Courier, de la Chèvre, de Jérusalem, de Sully et de Saint-Pierre-des-Corps (Arrêté préfectoral du 14 janvier 1874)
- Fourniture de bordures de trottoirs • 1875-1876
- Établissement de trottoirs dans les rues de Saint-Maurice, de l'Hopital, du Singe-Vert, des Amandiers, des Bouchers, des Maures, de Boisdénier et de Saint-Pierre-des-Corps (Arrêté préfectoral du 30 juin 1875)
- Établissement de trottoirs dans les rues des Orfèvres, du Godet, du Petit-Soleil, Briçonnet, de la Bourde, Rapin, Julien-Leroy, de la Monnaie et de Saint-Symphorien (Arrêté préfectoral du 23 mai 1877)
- Établissement de trottoirs dans diverses rues et places • 1882
- Construction de trottoirs dans les rues du Vivier, Saint-Claude, Bancheureau, de Nantes, dans l'avenue de Grammont et la place du Palais-de-Justice • 1883